



L'impact des ménages auvergnats sur l'environnement

L'activité des ménages, comme celle des entreprises ou des administrations, est source de pressions sur l'environnement. De ce point de vue, les foyers auvergnats ont encore des efforts à produire, notamment pour tendre vers une consommation plus économe de la ressource en eau. Leurs déplacements, très émissifs en CO₂ par kilomètre parcouru, soulèvent aussi des enjeux environnementaux importants. Dans d'autres domaines, des avancées sont à souligner. Les objectifs du Grenelle de l'environnement en matière de valorisation des déchets sont ainsi atteints ou en voie de l'être. En outre, en Auvergne, l'urbanisation induit une artificialisation des espaces plutôt modérée au regard des autres régions de province.

Marylène Gauvin, Insee

L'activité des ménages est source de pressions sur l'environnement, notamment à travers les prélèvements en eau, la production des déchets, l'artificialisation des espaces et les émissions de CO₂ liés aux déplacements. Il ne s'agit, toutefois, que d'une partie des impacts des ménages sur leur environnement. En particulier, l'utilisation d'énergie pour le logement fera l'objet d'une étude ultérieure.

Des prélèvements d'eau à usage domestique plus élevés en Auvergne

L'eau est une ressource naturelle. Le niveau de son prélèvement est donc un indicateur de la pression de l'activité humaine sur l'environnement. En 2010, en Auvergne, le prélèvement en eau à usage domestique¹ est de 90 m³ par habitant, soit une moyenne journalière de 247 litres. Cette quantité est légèrement supérieure à celle relevée en France métropolitaine (87 m³). Entre le volume d'eau produit et le volume distribué, il y a un écart qui correspond aux pertes du réseau et à une utilisation de l'eau pour l'entretien du réseau, l'essai de bornes incendie... Ainsi, en 2008, la consommation d'eau livrée et facturée aux abonnés domestiques auvergnats est de 60 m³ par habitant (165 litres en moyenne par jour), contre 56 m³ au niveau métropolitain. Ceci peut s'expliquer en partie par le prix de l'eau au robinet. Celui-ci étant structurellement plus faible en Auvergne, les ménages peuvent être amenés à se montrer moins attentifs à leur consommation. En 2008, le prix moyen de l'eau distribuée est de 2,76 € par m³ dans la région contre 3,41 € en France métropolitaine.

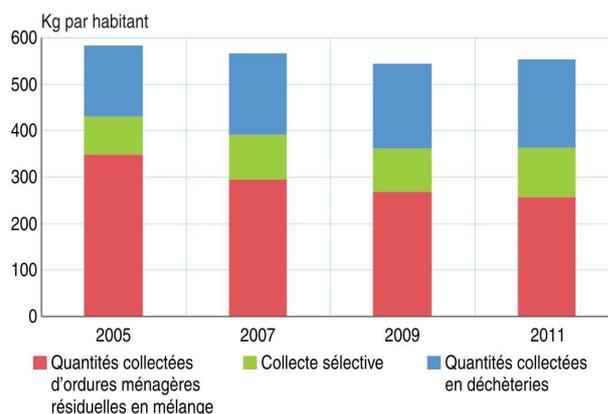
¹ L'usage domestique comprend, outre la consommation des ménages, l'utilisation par les administrations, l'industrie, l'artisanat, etc. dès lors que ces activités sont raccordées au réseau collectif d'eau potable.

Une valorisation des déchets en progrès

Les déchets ménagers et assimilés sont produits par les ménages mais aussi, pour environ 20 %, par des petites entreprises du commerce, des services et de l'artisanat (déchets de restauration, cartons, gravats, etc.). En 2011, le volume total de déchets ménagers collectés par habitant (y compris déposés en déchèteries) s'établit à 554 kg en Auvergne. Cette masse est constituée principalement des ordures ménagères résiduelles en mélange (258 kg), puis des apports en déchèteries (191 kg) et de la collecte sélective (105 kg). Celle-ci comprend, outre les collectes de verre et de matériaux secs, les déchets verts et les bio-déchets ainsi que les encombrants.

1 Le tri sélectif et les apports en déchèteries progressent

Répartition des déchets ménagers et évolution par type en Auvergne



Source : SOeS d'après ADEME, Enquêtes Collecte.

Entre 2005 et 2011, le volume moyen de déchets ménagers et assimilés collectés par Auvergnat a diminué de 5 %. Ceci est dû à la réduction des ordures ménagères résiduelles de 26 %, tandis que les apports en déchèteries et la collecte sélective ont progressé respectivement de 25 % et 29 %. Ces évolutions résultent des efforts des collectivités locales pour améliorer le service public de collecte et de ceux des ménages de plus en plus sensibilisés aux préoccupations environnementales, tandis que la réduction des déchets à la source est encouragée.

En 2005, 21 % des déchets ménagers et assimilés collectés en Auvergne étaient recyclés ou valorisés de façon organique (compostage). Depuis, ce taux a progressé pour atteindre 37 % en 2011 (40 % en France métropolitaine), deux points de plus que l'objectif fixé par le Grenelle de l'environnement pour 2012. La valorisation des déchets devra encore augmenter pour atteindre la cible de 45 % pour 2015.

Une artificialisation modérée des espaces

La construction de logements, la création de zones d'activité et d'infrastructures constituent autant de pressions sur les espaces agricoles et naturels. En Auvergne, entre 2006 et 2012, les surfaces artificialisées ont progressé deux fois moins vite qu'au niveau métropolitain. En 2012, elles représentent 7 % de la superficie régionale, contre 9 % en province. Au cours des deux dernières décennies, l'artificialisation a progressé de 20 % en Auvergne, dix fois plus que le nombre d'habitants. Cette consommation d'espace pour l'urbanisation représente, en moyenne, l'équivalent de 1 000 terrains de rugby chaque année.

Les ménages tendent à s'éloigner des villes pour accéder à la propriété individuelle tant pour des motifs financiers que de cadre de vie. La consommation d'espace liée au développement du logement individuel constitue une menace pour la biodiversité et la qualité des paysages. En Auvergne, la part des constructions

individuelles tend à diminuer mais reste très supérieure au taux provincial : 70 % des logements neufs construits en 2011 contre 46 % en province.

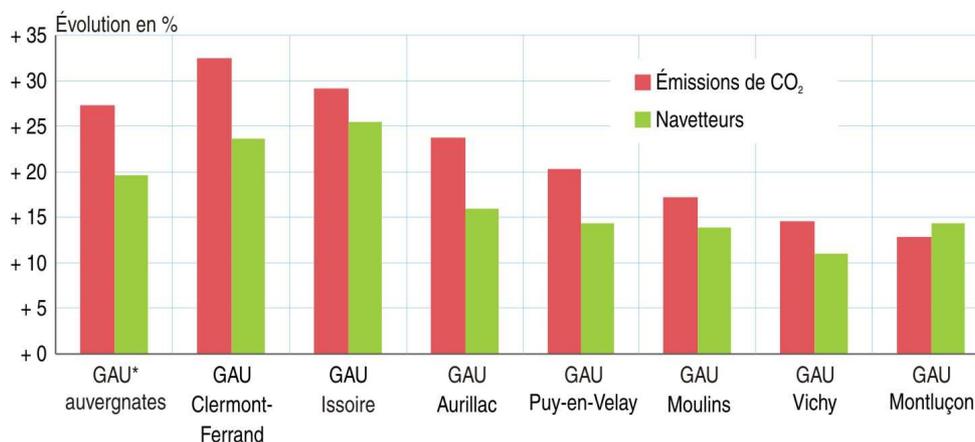
Des émissions de CO₂ par kilomètre parcouru particulièrement élevées en Auvergne

Le secteur des transports est à l'origine de 27 % des émissions françaises de gaz à effet de serre. Le dioxyde de carbone (CO₂) en constitue l'essentiel. Les trajets domicile-travail et domicile-études représentent le quart des déplacements des Français. En privilégiant l'habitat individuel, les ménages s'éloignent de leur lieu de travail ou d'études et n'ont souvent pas de choix alternatif à la voiture pour y accéder. Ainsi, entre 1999 et 2007, le développement de la périurbanisation est responsable d'une hausse de 8 % des émissions auvergnates de CO₂. Sur cette période, les trois-quarts de ces rejets supplémentaires sont liés à l'étalement urbain clermontois.

En 2007, un navetteur auvergnat émet en moyenne 625 kg de CO₂, soit 7 % de moins que celui de province, en raison de trajets plus courts. Quatrième région de province la moins émettrice par navetteur, l'Auvergne est en revanche fort mal classée au regard des émissions de gaz à effet de serre par kilomètre parcouru. Chaque Auvergnat émet annuellement en moyenne 131 grammes de CO₂ par kilomètre pour aller travailler ou étudier. À distance comparable, l'Auvergne se situe au deuxième rang des régions de province les plus émissives. Ceci s'explique en partie par l'ancienneté du parc automobile auvergnat. Son renouvellement par des véhicules moins polluants est l'un des moyens de limiter les émissions de CO₂. L'Europe retient un objectif d'émission de 120 grammes de CO₂ par kilomètre pour les voitures neuves d'ici 2015. En Auvergne, la moitié des véhicules neufs immatriculés en 2012 ne dépasse pas ce seuil. Cette part, en constante augmentation, reste néanmoins légèrement inférieure à celle observée en moyenne de province (52 %). ■

2 Effet du développement de la périurbanisation entre 1999 et 2007

Taux de croissance du nombre de navetteurs utilisant l'automobile pour se déplacer dans une aire urbaine et de leurs émissions de CO₂



* grande aire urbaine

Note de lecture : Pour la grande aire urbaine (GAU) de Clermont-Ferrand, le nombre de navetteurs utilisant l'automobile pour se déplacer a progressé de 24 %, tandis que leurs émissions de CO₂ ont augmenté de 33 %.

Sources : Insee, Recensement de la population 2007 ; SOeS ; Certu.

Insee Auvergne

3 place Charles De Gaulle
BP120
63403 Chamalières cedex

Directeur de la publication :
Arnaud Stéphany

Rédaction en chef :
Sandra Bouvet, Anthony Faugère

ISSN 2416-8815

© Insee 2014

Maquette : Insee
Mise en page : Insee

Pour en savoir plus :

- Indicateurs régionaux et nationaux de développement durable sur www.insee.fr Accueil > Thèmes > Territoire > Environnement
- Données régionales sur l'environnement sur www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr Accueil > Données en ligne > Environnement > Eider > Eider - Données régionales
- Burel G. et Gauvin M., *Déplacements quotidiens et émissions de CO₂ : les enjeux de la mobilité durable en Auvergne*, Insee Auvergne, La Lettre n°89, avril 2013.



Insee
Mesurer pour comprendre